

COMMUNE DE SAUBRAZ

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN GENERAL D'AFFECTATION	
Approuvé par la Municipalité Saubraz, le Syndic D. Margaglio	Secrétaire N. Issi
Soumis à l'enquête publique du Au nom de la Municipalité Syndic D. Margaglio	Secrétaire N. Issi
Adopté par le Conseil général Saubraz, le Président	Secrétaire
Dossier n° 2239	Approuvé par le Département compétent du Canton de Yverdon Lausanne, le La Chefte du Département
Version du requête cadastre 05.04.2022	
PLANEL SA LAUSANNE	Entré en vigueur le

GENERALITES

- Périmètre du plan d'affectation communal
- Périmètre du plan d'affectation du village

AFFECTATIONS

- Zone de desserte 18 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Aire forestière 18 LAT - Isère indicative
- Zone militaire 18 LAT

MESURES DE PROTECTION

- Monuments culturels : bâtiments / objets notés 3 au recensement architectural
- Monuments culturels : bâtiments / objets notés 3 au recensement architectural
- Monuments culturels : objets classés MH
- Objets portés à l'inventaire cantonal des monuments naturels et des sites - n° d'identification
- Objets linéaires portés à l'inventaire cantonal des monuments naturels et des sites - n° d'identification
- Régions archéologiques - n° d'identification
- Zones de protection des eaux
- Sites pollués
- Secteurs de protection de la nature et du paysage 17 LAT
- Tronçons routiers en conflit avec la migration des amphibiens
- Espace réservé aux eaux

MESURES D'EQUIPEMENT

- Itinéraire cantonal de randonnée pédestre - tracé indicatif

